Procès-verbal de la Régie intermunicipale du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine

SÉANCE ORDINAIRE 26 NOVEMBRE 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la régie intermunicipale du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine tenue le 26 novembre 2024 à 16 h à l'hôtel de ville de Sainte-Catherine située au 5465 boulevard Marie-Victorin à Sainte-Catherine

Sont présents :

Mme la conseillère :	Annick Latour, Ville de Sainte-Catherine
M. les conseillers :	Sylvain Bouchard, Ville de Sainte-Catherine Éric Lecourtois, Ville de Delson Jean-Michel Pepin, Ville de Delson
Est également présent :	M. Ghislain Plourde, secrétaire-trésorier de la régie intermunicipale du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine

249-11-26 **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Après la constatation du quorum par le président de l'assemblée, il est proposé par Annick Latour appuyé par Jean-Michel Pepin d'ouvrir la séance à 16 h 00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250-11-26 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour suivant est proposé :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 29 octobre 2024
3. Octroi de contrat – Réalisation de l'œuvre d'art en conformité de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics (ajout séance tenante)
4. Adoption du calendrier 2025 des séances ordinaires de la régie d'exploitation du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson (ajout séance tenante)
5. Approbation de la liste des déboursés et comptes payables – octobre 2024
6. Période de questions

7. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Éric Lecourtois, appuyé par Jean-Michel Pepin et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté,

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251-11-26 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 OCTOBRE 2024**

Il est proposé par Jean-Michel Pepin, appuyé par Éric Lecourtois d'adopter le procès-verbal du 29 octobre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

252-11-26 **OCTROI DE CONTRAT – RÉALISATION DE L'ŒUVRE D'ART EN CONFORMITÉ DE LA POLITIQUE D'INTÉGRATION DES ARTS À L'ARCHITECTURE ET À L'ENVIRONNEMENT DES BÂTIMENTS ET DES SITES GOUVERNEMENTAUX ET PUBLICS (AJOUT SÉANCE TENANTE)**

CONSIDÉRANT l'article 22 de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics;

CONSIDÉRANT qu'en respect de cette politique, un comité a été formé afin d'évaluer les différentes propositions artistiques;

CONSIDÉRANT la recommandation de ce comité ad hoc quant à la proposition artistique retenue pour le projet cité en objet;

IL EST RECOMMANDÉ de retenir les services de l'artiste M. Luca Fortin pour la réalisation de l'œuvre d'art intitulé : « Haie d'honneur » pour la somme de 187 140$ toutes taxes incluses;

IL EST RECOMMANDÉ également D'AUTORISER le Mandataire – SOPIAR gestion sportive à signer pour et au nom de la Régie d'exploitation du complexe sportif tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

Il est proposé par Jean-Michel Pepin, appuyé par Annick Latour d'adopter l'octroi de contrat – réalisation de l'œuvre d'art en conformité de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

253-11-26 **ADOPTION DU CALENDRIER 2025 DES SÉANCES ORDINAIRES DE LA RÉGIE D'EXPLOITATION DU COMPLEXE SPORTIF SAINTE-CATHERINE ET DELSON (AJOUT SÉANCE TENANTE)**

Il est proposé par Éric Lecourtois, appuyé par Jean-Michel Pepin et résolu d'adopter le calendrier 2025 des séances ordinaires de la régie d'exploitation du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

254-11-26 **APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET COMPTES PAYABLES – OCTOBRE 2024**

Il est proposé par Annick Latour, appuyé par Éric Lecourtois d'approuver la liste des déboursés et comptes payables – octobre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

255-11-26 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

256-11-26 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé et qu'il n'y a plus de question, il est proposé par Éric Lecourtois, appuyé par Annick Latour et résolu de lever l'assemblée à 16 h 07.

Sylvain Bouchard, président

Ghislain Plourde, secrétaire-trésorier